

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/2 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.2.63441

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Anzeigen

Peter Claus HARTMANN, *Französische Verfassungsgeschichte der Neuzeit (1450–2002). Ein Überblick. 2., verbesserte, erweiterte und bis 2002 fortgeführte Auflage*, Berlin (Duncker & Humblot) 2003, 235 p.

La première édition de ce manuel date de 1984. La présente édition nous mène jusqu'au second mandat présidentiel de Jacques Chirac et au ministère Raffarin. Nul doute que cette compilation ne soit utile au public de langue allemande qui veut se reconnaître dans la surabondance de textes constitutionnels (15 constitutions écrites de 1791 à 1958) qui a ponctué l'histoire institutionnelle de la France. La première partie concerne l'Ancien Régime et offre des mises au point sur les lois fondamentales de la monarchie, la personne du roi, la régence, la notion d'absolutisme, le Conseil, les grands officiers de la couronne, les ministres, l'administration provinciale, la justice et les parlements, les finances et les impôts, les villes et les communautés d'habitants, l'Église catholique, les protestants... À propos de la succession au trône aurait-on pu ajouter que la primogéniture est une règle absolue et prime sur la proximité (Henri IV l'emporte sur son oncle le cardinal de Bourbon) et que le mariage de l'héritier de la couronne est soumis à l'accord du roi (l'affaire du second mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine). Et l'expression de »principal ministre« aurait été préférable à »Premierminister«. La bibliographie aurait pu inclure deux récents manuels d'institutions, celui de Jean-Louis HAROUEL, Jean BARBEY, Éric BOURNAZEL, Jacqueline THIBAUT-PAYEN, *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution*, dont la 9^e édition date de 2001, et plus encore celui de Bernard BARBICHE, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne* (1999).

Le temps des constitutions écrites commence avec la Révolution et la Déclaration des Droits de l'Homme. Pour chaque constitution, P. C. Hartmann résume la genèse du texte dans son contexte historique, analyse le texte lui-même, trace à grands traits les modalités d'application. Pour la 4^e République, le développement s'enrichit d'une étude des partis politiques et consacre quelques pages à la crise terminale des années 1956–1958. La 5^e République reçoit la meilleure part: le 13 mai 1958, la constitution du 4 octobre, le référendum de 1962, le fonctionnement du régime sous les différents présidents, la cohabitation..., pour s'achever par le choc du 21 avril 2002, la seconde élection de Chirac, la formation de l'UMP et les législatives de juin. À l'occasion, P. C. Hartmann ne s'interdit pas quelques appréciations qui pourront être ou ne pas être partagées: p. 176, Lionel Jospin est qualifié de »etwas farblos und oberlehrerhaft«, quelque peu incolore et professoral... Des schémas et organigrammes illustrent l'ouvrage. Des annexes très utiles fournissent la liste des rois et présidents de la République, celle des présidents du Conseil, la composition partisane des chambres de 1848 à 1997, et sous forme de diagrammes semi-circulaires, les résultats en sièges des législatives pour chaque mandature de la 5^e République.

Claude MICHAUD, Paris